Accusé de réception en préfecture 077-217703792-20241218-DEL-2024-75-DE Date de télétransmission : 191/2/2024 Date de réception préfecture : 19/12/2024

Département de Seine-et-Marne

> VILLE DE PROVINS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 18 décembre à 19h, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaient présents	M. LAVENKA, M. JEUNEMAITRE, Mme CANAPI, M. PATRON, Mme PRADOUX, M. MARCHAND, Mme BAALI-CHERIF, M. PERRINO, Mme RAMEAUX, Mme ROUVEYRE, Mme MARTIN, Mme CAMUSET, M. JIBRIL, M. PERCHERON, M. GAUFILLIER, M. DEMAISON, Mme SPARACINO, Mme MAHIEU, M. VAUVRE, Mme DAMEME, M. RAFIK, Mme HOTIN-LETANG, Mme ENAMA, Mme MORIN, M. BOUDIGNAT, Mme PETROFFE, M. DELVAUX, Mme PINEAU-LUMONI, M. HAMMOUMI				
Excusé(s) représenté(s)	M.BENECH, conseiller municipal, par Mme PRADOUX Mme OCANA, conseillère municipale, par M. LAVENKA M. ROUSSEAU, conseiller municipal, par Mme CANAPI M. GRAJQEVCI, conseiller municipal, par Mme RAMEAUX				
Excusé(s) non Représenté(s)	1				
Absent(s)	/				
Secrétaire de séance :	M. DELVAUX				

Nombre de Conseillers en exercice :	33.
Nombre de Conseillers présents :	29.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	4.
Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	0.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 12.12.2024	

---0000000---

N° 2024.75

TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATIF

Accusé de réception en préfecture 077-217703792-20241218-DEL-2024-75-DE Date de télétransmission : 19/12/2024 Date de réception préfecture : 19/12/2024

La séance continuant,

Le Maire expose au Conseil :

- Pour mémoire, le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement, pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.
- Le Conseil Municipal modifie par délibération ce tableau en fonction des évolutions réglementaires et structurelles des emplois municipaux;
- La délibération n° 2024.41 du 11 juillet 2024 constitue la dernière mise à jour du tableau des effectifs de la Ville de Provins ;
- · Considérant qu'il est nécessaire de créer le poste suivant :

Pour les services techniques :

1 ingénieur à TNC 17.50/35 ème

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 17 décembre 2024.

La version du tableau des effectifs de la ville de Provins, joint en annexe de la présente délibération, intègre la modification décrite ci-dessus.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : (33 voix "pour") :

- D'arrêter le tableau des effectifs conformément au tableau tel que défini en annexe.
- De se référer à la présente délibération pour toutes décisions à intervenir
- ➡ D'ouvrir la possibilité de recourir à des agents contractuels conformément aux dispositions mentionnées aux articles 3 à 3-3 de la loi n° 84-53 susvisée, rémunérés sur la base indiciaire correspondant à un échelon ou au taux horaire du grade, selon les modalités de recrutement
- D'ouvrir la possibilité de recourir à des vacataires par voie de contrat d'engagement aux conditions fixées ci-dessus.
- De fixer la date d'effet à compter de la date à laquelle la présente délibération aura été rendue exécutoire
- De prévoir, en tant que de besoin, à chaque exercice budgétaire, les crédits nécessaires
- De substituer à la précédente délibération les présentes dispositions
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, Pour expédition conforme,

Le Maire,

Olivier LAVENKA

La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Mairie, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois

Acte déclaré exécutoire après affichage le 19 41 2021, réception à la Préfecture de Seine et Marne, le 19 17 225

O LACENZA

Accusé de réception en préfecture 077-217703792-20241218-DEL-2024-75-DE Date de télétransmission : 19/12/2024 Date de réception préfecture : 19/12/2024

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE DE PROVINS

Annexe à la délibération n° 2024.75 du Conseil Municipal du 18 décembre 2024

FILIERES	Postes ouverts avant conseil	Modification	Postes ouverts après conseil
FILIERE ADMINISTRATIVE	103	0	103
FILIERE TECHNIQUE	236	1	237
FILIERE SOCIALE	38	0	38
FILIERE MEDICO SOCIALE	26	0	26
FILIERE SPORTIVE	9	0	9
FILIERE CULTURELLE	37	0	37
FILIERE ANIMATION	47	0	47
FILIERE DE LA POLICE MUNICIPALE	15	0	15
HORS FILIERES TOUS SERVICES	50	0	50
TOTAL GÉNÉRAL	561	1	562

TOTAL GÉNÉRAL	561	1	562
			2377232

FILIERE ADMINISTRATIVE

atėgorie	Codre d'emplois	Grade	Echelle de rénunération	Postes uvant conseil	Modification	Postes après conseil
	FILIER	E ADMINISTRATIVE		103	0	103
	Emploi fonction	nnel de Direction		1		1
A	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (10 à 20.000 habitants)	Directeur général des services de 10 à 20,000 hab		ı		ij
	<u>ATTACHÉS T</u>	ERRITORIAUX		10	0	10
		Directeur		l		l)
A	ATTACHES TERRITORIAUX Titulaires, stagiaires ou	Attaché Hors classe		1		i
0	contractuels	Attaché Principal		2		2
		Attaché		6		6
	<u>RÉDACTEUR</u> :	TERRITORIAUX		18		18
	REDACTEURS TERRITORIAUX Titulaires, stagnaires ou contractuels	Rédacteur principal tère classe		8		8
В		Rédacteur principal 2ème classe		4		4
		Rédacteur		6		6
В	Conseiller numërique	Conseiller numérique		1		ĩ
	ADJOINTS ADMINISTI	RATIFS TERRITORIAUX		74		74
		Adjoint Administratif Ppal 1ère classe	C3	10		10
		Adjoint Administratif Ppal 2è classe	C2	29		29
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	DONT Adjoint Administratif Ppal de 2e cl a temps non complet (19h30 hebdomodoires)	C2	2		2
C	TERRITORIAUN	Adjoint Administratif	CI	35		35
	Titulaires, stagiaires ou contractuels	DONT Adjoim Administratif à temps non complet (17h30 hebdomadaires)	1,1	.3		2
		DONT Adjoint Administratif saisoniter a temps non-complet (19h30 helidomadaires)	C7	. I .		Æ.
		DONT Adjoint Administratif CUI PEC		5		5
	Adjoint administratif	DONT Apprenti		1		.1

FILIERE TECHNIQUE

Catégorie	Cadre d'emplois	Grude	Echelle de rémunération	Postes avant conseil	Modification	Postes après conseil
	FIL	IERE TECHNIQUE		236	0	237
	<u>INGÉNIEURS</u>	TERRITORIAUX		4	0	5
A		Ingénieur Principal		2		2
	INGENIEURS TERRITORIAUX Titulaires, stagiaires ou contractuels	Ingénieur		2		2
		Ingénieur TNC (17h30 hebdo)		0	1	ĵ
	TECHNICIENS	TERRITORIAUX		17	O	17
		Technicien principal tère classe		5		5
В	TECHNICIENS TERRITORIAUX Titulaires, stagiaires ou contractuels	Technicien principal 2ème classe		4		4
		Technicien		8		8
	AGENTS DE MAÎTE	MISE TERRITORIAUX		26	0	26
С	AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	Agent de Maîtrise Principal		11		11
	Titulaires, stagiaires ou contractuels	Agent de Maîtrise		15		15
	ADJOINTS TECHNIC	OUES TERRITORLAUX		189	0	189
		Adjoint Technique principal de lère classe	C3	19		19
		Adjoint Technique principal de 2ème classe	C2	51		51
	ADJOINTS TECHNIQUES	Adjaint Technique	CI	119		119
C	TERRITORIAUN	DONT Adjoint Technique a temps non complet				
	Titulaires, stagiaires ou contractuels	Adjoint technique TNC services scolaires	£1	38		38
		Adjoint technique sur CUTPEC	Cl	1ú		10
		Adjoint technique TNC autres services	CT.	16		16:
	Adjoint technique	Apprenti	C)	2		2

FILIERE SOCIALE

Catégorie	Cudre d'emplois	Grade	Echelle de rémunération	Postes avunt conseil	Modification	Postes après conseil
	FILIE	RE DE LA SOCIALE		38	0	38
	FILIERE DE LA SOCIALE ASSISTANTS SOCIO-ÉDUCATIFS TERRITORIAUX ASSISTANTS TERRITORIAUX ASSISTANTS TERRITORIAUX ASSISTANTS TERRITORIAUX ASSISTANTS TERRITORIAUX ASSISTANTS TERRITORIAUX ASSISTANTS TERRITORIAUX ASSISTANTS TERRITORIAUX ASSISTANTS TERRITORIAUX ASSISTANTS TERRITORIAUX ASSISTANTS TERRITORIAUX DE JEUNES ENFANTS EDUCATEURS TERRITORIAUX DE JEUNES Enfants de classe exceptionnelle Educateur de jeunes enfants ENTS SPÉCIALISÉS TERRITORIAUX DES ÉCOLES MATERNELLES Agent spécialisé ppal lêre classe des écoles				0	1
A	SOCIO-EDUCATIFS Titulaires, stagiaires ou	Assistant socio-éducatif		r		(11)
	EDUCATEURS TERRITORI	AUX DE JEUNES ENFANTS		9	0	9
	TERRITORIAUX DE JEUNES			L		117
50s	Titulaires, stagiaires ou	Educateur de jeunes enfants		8		8
IGENTS	S SPÉCIALISÉS TERRITOR	LAUX DES ÉCOLES MATERNELLES		28	0	28
	AGENTS TERRITORIAUX	Agent spécialisé ppal lère classe des écoles maternelles	C3	2		2
C	SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES	Agent spécialisé ppul 2ème classe des écoles maternelles	C2	26		26
	Titulaires, stagiaires ou contractuels	DONT Agent spécialisé ppal 2ème classe des écoles maiernelles à temps non complet (17h3t) hehdomadaires)	C2	Æ.		1

FILIERE MEDICO-SOCIALE

Carégarie	Cudre d'emplais	Grade	Echelle de rémunération	Postes avant conseil	Modification	Postes après conseil
	FILIERE I	DE LA MEDICO SOCIALE		26	0	26
	MÉDECINS 1	TERRITORIAUX		1	0	1
A	MEDECINS TERRITORIAUX Titulaires, stagnaires ou contractuels	Médecin de 1ère classe vacataire Taux de la vacation : 64,00 € (1 vacation = 1 heure)		ľ		Î,
	<u>PSYCHOLOGUE</u>	ES TERRITORIAUX		1	0	1
Α	PSYCHOLOGUES TERRITORIAUX Titulaires, stagiaires ou contractuels	Psychologue de classe normale à temps non complet (8h30 hebdomadaires)		ı		ľ
	<u>PUÉRICULTRICI</u>	ES TERRITORIALES		2	Ø	2
	PUERICULTRICES TERRITORIALES	Puéricultrice hors classe		Û		Ī.
A	Titulaires, stagiaires ou contractuels	Puéricultrice		T.		1
	AUXILIAIRES DE PUÉRI	CULTURE TERRITORIAUX		22	0	22
	The second of th	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	C3	4		4
	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	Auxilinire de puériculture de classe normale	C2	18		18
В	TERRITORIAUN Titulaires, stagiaires ou	DONT Auxiliaire de puériculture de classe norn complet :	ude à temps non			
	contractuels	22h00 hehdomadares	C2	1		1
		28h00 hehdomadares	(2	- 1		-1

FILIERE SPORTIVE

Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Echelle de rémunération	Pastes avant conseil	Modification	Postes après conseil
	FL	LIERE SPORTIVE		9	0	9
	CONSEILLERS TEI	RRITORIAUX DES APS		1	0	1
Α	CONSEILLERS DES APS TERRITORIAUN Titulaires, stagiaires ou contractuels	Conseiller des APS		(80)		я
	ÉDUCATEURS TER	RITORIAUX DES APS		8	0	8
	EDUCATEURS TERRITORIAUN DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES Titulaires ou contractuels	Educateur principal Tère classe	1	2		2
В		Educateur principal 2ème classe		2		2
19625		Educateur		4		4
	OPÉRATEURS TER	RITORIAUX DES APS		0	0	0
	OPERATEURS TERRITORIAUX DES	Opërateur qualifië		O		σ
C	ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES Titulaires, stagiaires ou contractuels	Opérateur		0		o

FILIERE CULTURELLE

	Cadre d'emplois	Grade	Echelle de rémunération	Postes avant conseil	Mudification	Postes après canseil
	FILIE	RE CULTURELLE		37		37
	CONSERVATEURS TERRIT	TORIAUX DU PATRIMOINE		3	0	3
	CONSERVATEURS	Conservateur en chef du patrimoine		2		2
A	TERRITORIAUN DU PATRIMOINE Titulaires, stagiaires ou contractuels	Conservateur du patrimoine		Ĕ		ij
<u>C</u>	ONSERVATEURS TERRITO	PRIAUX DE BIBLIOTHÉQUES		1	0	1
A	CONSERVATEURS TERRITORIAUX DE BIBLIOTHEQUES Titulaires, stagiaires ou contractuels	Conservateur de bibliothèque		t):		ľ.
	<u>BIBLIOTHÉCAIRI</u>	ES TERRITORLAUX		1	0	1
A	BIBLIOTHECAIRES TERRITORIAUX Titulaires, stagiaires ou contractuels	Bibliothécaire		I)		1
4TT.40	CHÉS TERRITORIAUX DE C	CONSERVATION DU PATRIMOINE		1	0	I
Ä	ATTACHES TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE Titulaires, stagiaires ou contractuels	Attachė		I		I
	ANTS TERRITORIAUX DE C THÈQUES	CONSERVATION DU PATRIMOINE E	T DES	4		4
DLIO.						7
В	ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES	Assistant de conservation principal de lêre classe		1		i
-54	ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU			3		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
-54	ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES Taulaires, stagiaires ou contractuels	classe		*	D	1
-54	ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES Taulaires, stagiaires ou contractuels	classe Assistant de conservation	C	3	D	1
.14	ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES Taulaires, stagiaires ou contractuels	Assistant de conservation AUX DU PATRIMOINE Adjoint du patrimoine principal de têre	C3 C2	3 27	U U	3 27
-54	ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES Taulaires, stagisires ou contractuels ADJOINTS TERRITORIA	classe Assistant de conservation LAUX DU PATRIMOINE Adjoint du patrimoine principal de lére classe Adjoint du patrimoine principal de 2ème		3 27 5	U	1 3 27 5
-54	ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES Titulaires, staginires ou contractuels ADJOINTS TERRITOR. ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	Assistant de conservation LAUX DU PATRIMOINE Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe DONT Adjoun du patrimoine principal de 2ème classe à temps non complet (19430	C2	3 27 5	0	1 3 27 5
В	ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES Taulaires, stagisires ou contractuels ADJOINTS TERRITORIA	Assistant de conservation LAUX DU PATRIMOINE Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe DONT Adjonn du patrimoine praicipal de 2ème classe à temps non complet (19630 hebdomadaires)	C2	3 27 5 7		1 3 27 5 7 1
В	ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES Titulaires, stagiaires ou contractuels ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE Titulaires, stagiaires ou	Assistant de conservation AUX DU PATRIMOINE Adjoint du patrimoine principal de tère classe Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe DONT Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à temps non complet (19h30 hebdomadures) Adjoint du patrimoine DONT Adjoint du patrimoine à temps non	C2	3 27 5 7		1 3 27 5 7
В	ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES Titulaires, stagiaires ou contractuels ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE Titulaires, stagiaires ou	classe Assistant de conservation AUX DU PATRIMOINE Adjoint du patrimoine principal de têre classe Adjoint du patrimoine principal de 2ême classe DONT Adjoint du patrimoine principal de 2ême classe à temps non complet (19h50 hebdomadaires) Adjoint du patrimoine DONT Adjoint du patrimoine à temps non complet :	C2 C2	3 27 5 7 / / / / / / / / / / / / / / / / /		1 3 27 5 7 1
В	ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES Titulaires, stagiaires ou contractuels ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE Titulaires, stagiaires ou	Assistant de conservation [AUX DU PATRIMOINE] Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe DONT Adjount du patrimoine principal de 2ème classe à temps non complet (19h30 hebdomadaires) Adjoint du patrimoine DONT Adjoint du patrimoine à temps non complet :	C2 C1	3 27 5 7 1 15 15 1		1 3 27 5 7 1 15 15

FILIERE ANIMATION

Catégorie	Cudre d'emplais	Grade	Echelle de rémunération	Postes avant conseil	Modification	Postes après conseil
	FII	LIERE ANIMATION		47	0	47
	ANIMATEUR.	S TERRITORIAUX		8	0	8
В	ANIMATEURS	Animateur principal de Têre classe		1		Ĩ.
В	TERRITORIAUX Titulaires, stagiaires ou	Animateur principal de 2ême classe		2		2
	contractuels	Animateur		5		5
	ADJOINTS D'ANIM		39	0	39	
		Adjoint d'animation principal de tère classe	C3	1		1
		Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C2	13		13
	ADJOINTS D'ANIMATION TERRITORIAUX Titulaires, stagiaires, ou contractuels	DONT Adjoint d'animation principal de 2ème classe (8h hebdomadaires)		ÿ		g
		Adjoint d'animation	CI	25		25
		DONT Adjoint d'animation saisonnier temps complet	C1	5		5
		DONT Adjoint d'animetion sur contrat Adultes relaix		6		-6
C		DONT Adjoint d'animenon sur contrar CUI PEC		ं		7.Š
		DONT Adjunt d'animation temporaire à temps non complet (\$h00 helidomadaires uniquement pendant les périodes d'activité scolaire)	CI	.2		2
		DONT Adjoint d'animation à temps non complet				
		31h30 hebdomadaires	CI	I		1
		25h00 hehdomadaires	(7	3		3
		19h00 hehdomadaires	(.1	ı		1
		17h30 hehdomadaires	v_I	r		1
		7h30 hebdamadaires	CI.	1		7

FILIERE DE LA POLICE MUNICIPALE

Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Echelle de rémunération	Postes avant conseil	Modification	Pastes après canseil
	FILIERE D	E LA POLICE MUNICIPALE		15	0	15
<u>CHE</u>	FS DE SERVICE DE POLI	CE MUNICIPALE TERRITORIAUX		3	0	3
	CHEFS DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE Titulaires, stagiaires ou	Chef de service de police municipale principal de Tère classe		1		Ä
В		Chef de service de police municipale principal de 2ême classe		Ĩ		ï
	contractuels	Chef de service de police municipale		ī		Ĭ
	AGENTS TERRITORIAL	X DE POLICE MUNICIPALE		12	0	12
c	AGENTS DE POLICE MUNICIPALE Titulaires, stagiaires ou contractuels	Brigadier Chef Principal		4		4
		Gardien Brigadier	C2	8		8

HORS FILIERES

Hors filières vacataires tous services	Rémunération	Postes avant conseil	Modification	Postes après conseil
	forfait	50		50